LA LIBERTÉ
Depuis 1913

VOL. 104 N° 38
17 AU 23 JANVIER 2018
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

DES PARENTS DERRIÈRE LEURS ENFANTS

Ces parents ont à cœur d'assurer que leurs enfants seront fonctionnels en arabe. Leur but : que des cours soient dispensés dans le cadre de l'enseignement public manitobain. Au centre : les jeunes Doaa Kachef, Mohammed Bouhaddou et Nour Khattab. De gauche à droite : Om Omar, Abu Ahmed, Walid Khattab, Omar Aboudahab, Zakaria Bouhaddou, Ibrahim Eldessouky et Wesall Ibrahim.

| Page 5.

photo : Daniel Bahuaud

LE BALEINIÉ



LE BALEINIÉ, MAIS QU'EST-CE QUE C'EST?

C'est un recueil, sous forme de dictionnaire de mots imaginés, qui se propose de décrire les petits tracas du quotidien pour lesquels il n'existe aucune définition officielle.

Mais si, vous savez bien, ce meuble qui a la fâcheuse manie de toujours se trouver sur le chemin de votre orteil… Ou ce petit bout de salade coincé entre l'incisive et la canine, dont vous découvrez la présence après une réunion de la plus haute importance avec toute votre équipe…

Et bien grâce à *La Liberté*, et aux éditions du Seuil qui nous ont accordé les droits de reproduction, nous allons vous dévoiler chaque semaine, dans nos pages, comment appeler chacun de ces petits grains de sable qui savent si bien vous argascaner l'existence. Vous suivez?



Définition de la semaine

[**Ablouseur, euse***
(a-blou-zeur, euz') n.
personne qui vous parle de trop près, vous colle en marchant, boit dans votre verre et goûte dans votre assiette.]

**Le Baleinié, Dictionnaire des tracas*, Jean-Claude Leguay, Christine Murillo, Grégoire Oestermann, © Éditions du Seuil, 2003

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi









Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | promotions@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | redaction@la-liberte.mb.ca
Barbara GORRAND | presse3@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | presse2@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY | presse8@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Publi-reporters :
Marie BERCKVENS | presse7@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | presse5@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »







Nous sommes aux prises avec deux sortes de temps

Le Nouvel An fait renaître à chaque fois une vieille énigme : célèbre-t-on le renouveau cyclique ou célèbre-t-on plutôt la disparition du vieux pour qu'advienne la nouveauté?

C'est que le Nouvel An fait coexister deux temporalités qui ne sont pas faciles à réconcilier.

Le retour de janvier nous rappelle d'abord la temporalité circulaire de la nature, celle de la destruction puis de la régénération, comme le retour des saisons. Comme si le temps n'avait ni début ni fin. Ou plutôt comme s'il oscillait sur un cercle, comme si l'être était un anneau sur lequel nous répétons notre chemin.

Le Nouvel An nous rappelle aussi la temporalité « historique », celle qui permet de comprendre qu'on est parti du point A, maintenant dépassé, pour arriver au point B. Le temps ici est une ligne entre un but et une origine. Il marque le changement et une forme de progrès.

Vivre dans le temps « historique » encourage l'humain à changer les choses, pour le meilleur ou pour le pire. Ce temps lui donne le contrôle de sa destinée, car c'est lui qui décide du but et des moyens d'y arriver. Alors que vivre dans le temps cyclique de la nature rapetisse grandement l'humain. Les cycles s'imposent contre la volonté humaine et l'humilient constamment.

Le début d'une année nous permet de réfléchir à ces deux formes de temporalités avec lesquelles nous sommes aux prises. Certes nous pouvons célébrer le progrès. Mais il ne faut pas oublier que nous ne sommes qu'un rouage dans le cycle de la nature.

Il faut prendre bien soin de distinguer climat et température



Brrrrr! Un temps très froid fait toujours jaser, et pas juste au Manitoba! À la veille du Jour de l'An, Donald Trump a envoyé un tweet indiquant qu'il aimerait « un bon vieux réchauffement planétaire ».

Le président américain faisait allusion à la récente vague de froid. Mais il lançait aussi une pointe aux climatologues qui ont critiqué sa décision de retirer les États-Unis de l'Accord de Paris.

Un pied de nez, mais également une erreur flagrante de compréhension. Michael Oppenheimer, un climatologue de l'Université de Princeton, rappelle qu'il faut distinguer entre la température et le changement climatique. Le récent froid sibérien a été causé par des variations temporaires. La réalité du changement climatique est basée sur l'augmentation à long terme de la température moyenne causée par les gaz à effets de serre dus à l'utilisation de combustibles fossiles.

Michael Oppenheimer souligne que la température annuelle moyenne est passée de -0,2 degré Celsius en 1880 à 1 degré en moyenne en 2017. Et que les ouragans, tornades, sècheresses, ainsi que les vagues de chaleur comme de froid seront plus fréquentes.

Ainsi, l'un n'exclut pas l'autre. On connaîtra des froids sibériens en dépit du réchauffement planétaire. Entretemps, Donald Trump, dans son ignorance, a annulé en octobre le Clean Power Plan de son prédécesseur, Barack Obama.

Dommage. En éliminant la création de nouvelles centrales électriques alimentées au charbon, et pour seulement environ cinq milliards $ par an, les États-Unis auraient pu réduire les gaz à effets de serre dont ils sont responsables à hauteur de 28 % à 30 %.



Les clichés trompeurs de chez nous

En 1999, les Éditions des Plaines publiaient *La langue de chez nous* d'Antoine Gaborieau, un enseignant bien-aimé originaire de Notre-Dame-de-Lourdes. Ce volume commentait les expressions et les mots utilisés correctement ou incorrectement au Manitoba.

Aujourd'hui, que penserait-il de l'usage de l'expression « valeur ajoutée » pour décrire la contribution du français à l'économie? Depuis plus de 200 ans, cette expression économique désigne la richesse créée par une entreprise ou un pays, et sert à mesurer le produit intérieur brut d'un pays. Que veut dire cette expression lorsqu'on parle de la langue française?

Raymond Théberge, alors candidat au poste de Commissaire aux langues officielles, a succombé à la confusion générée par cette expression lorsqu'il a qualifié le concept de dualité linguistique de « valeur ajoutée ». Serge Joyal, l'ancien Secrétaire d'État au gouvernement de Trudeau père, a rejeté cette expression. « Vous présentez l'égalité linguistique au Canada comme une valeur ajoutée. Je suis obligé de vous dire que l'égalité linguistique est un droit », avait-t-il fulminé.

Nous parlons aussi de « nos acquis », ce qui veut dire quelque chose qui aurait été obtenu et qui ne peut être contesté. Au Manitoba, ce mot a pu être utilisé pour désigner, entre autres, le poste de sous-ministre adjoint du Bureau de l'éducation française, une clinique express à Saint-Boniface, l'enseignement en français avant 1916, et le statut officiel du français avant 1890.

Or il ne s'agit pas « d'acquis », mais de droits et de services qui ont été abolis. Pour nous exprimer clairement, ne serait-il pas souhaitable de rappeler la rigueur d'Antoine Gaborieau et d'éviter les clichés dont on ne connaît pas la vraie signification?

ÉDITORIAL

PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

En 2018, il y a un Provencher pour tous

C'ÉTAIT UNE ANNÉE EN 8. Le thème du premier numéro de *La Liberté* publié la semaine dernière était lié à la décision de l'abbé Joseph-Norbert Provencher d'obéir à son évêque en s'exilant à la Colonie de la Rivière-Rouge. C'était en 1818. Le bicentenaire de l'implantation de l'Église catholique dans l'Ouest constitue une chance à ne pas manquer pour brasser des faits d'histoire. La persévérance légendaire de ce missionnaire a donné naissance à d'autres années en 8.

En effet, Mgr Provencher avait laissé de telles traces dans les esprits qu'il était inconcevable que Saint-Boniface ne souligne pas le centenaire de son arrivée, bien qu'à l'été de 1918 l'issue de la Première Guerre mondiale fût encore très incertaine.

Tout aussi inconcevable aurait été que les Métis du fond canadien-français confient la mémoire de Provencher aux seuls Canadiens français, manitobains de la première et de la deuxième génération. Leur porte-parole, Guillaume Charette, avait su rappeler que c'est à ses ancêtres que Provencher avait consacré sa vie. Sous-entendu : glorifier l'évêque fondateur du diocèse de Saint-Boniface tout en méprisant les Métis relevait de l'hypocrisie ou de l'ignorance.

C'est aussi fait pour ça, les grandes dates commémoratives : des occasions pour remettre, au moins un moment, les pendules à l'heure.

Le 150e de la venue de Provencher a coïncidé avec une année extraordinairement turbulente en évènements sociaux et politiques à l'échelle planétaire. Mentionnons juste pour mémoire les émeutes raciales aux États-Unis, Mai 68 en France et la guerre jusqu'au-boutiste des Américains au Vietnam. Des évènements qui ont peut-être même renforcé la volonté de la Société historique de Saint-Boniface de souligner l'apport canadien-français à la société manitobaine en ajoutant au monument dédié à Mgr Provencher dans le cimetière de la Cathédrale, un texte en français gravé dans le granit.

Une manière de prendre date avec l'histoire, une manière peut-être aussi d'invoquer l'esprit du bilinguisme naissant au Canada, avec la spectaculaire et alors toute récente arrivée au pouvoir à Ottawa de Pierre Elliott Trudeau. Ça sert aussi à ça, des années de commémorations : à souligner que cet été, cela fera 50 ans que le père de l'actuel Premier ministre du Canada, bilingue de naissance et d'adhésion, a lancé son pari fou de tailler une place légitime au français d'un océan à l'autre.

En 2018, rendre hommage à Provencher et à Trudeau dans le même souffle, c'est certainement laisser parler l'esprit de Saint-Boniface. L'évêque originaire du Bas Canada s'était mis de peine et de misère à l'anglais, une langue qu'il jugeait nécessaire de connaître pour devenir un missionnaire efficace à la Rivière-Rouge. Le Conseil d'Assiniboia, où résidait le pouvoir dans la Colonie, fonctionnait en anglais. Il avait fallu une crise autour de la liberté du commerce, imposée par les Métis à la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1849, pour qu'une mesure de bilinguisme soit enfin introduite dans les affaires du pays.

Le Provencher du bicentenaire, on le voit bien, est une figure si imposante qu'elle peut permettre à bien des gens de mettre en lumière des sujets très divers. L'actuel occupant du siège archiépiscopal de Saint-Boniface, Mgr Albert LeGatt, ne manquera pas de dire ce que représente à ses yeux le fondateur de l'Église mère de l'Ouest. De même les Métis canadiens-français, les fidèles à Riel, ne manqueront pas de se souvenir du fait que voilà un siècle, en 1918, pour rien au monde leurs parents n'auraient laissé Mgr Provencher entre les seules mains des Canadiens français.

Et les tenants du bilinguisme d'adhésion pourront célébrer dans Provencher l'homme qui respectait toutes les langues parlées à la Rivière-Rouge, parce qu'il avait le besoin d'être le serviteur de tous.



À VOUS LA PAROLE

Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

La rédaction de *La Liberté*

Méditation sur une année en 8 : 1978

Madame la rédactrice,

Merci pour les articles des années en 8, proposés à notre curiosité dans l'édition du 10 au 16 janvier 2018 de *La Liberté*. À l'automne dernier mes pas et mon esprit de visiteur joyeux et curieux ont été guidés dans des lieux historiques, dont les anciennes terres de l'Abbaye Notre-Dame-des-Prairies. 1978 a été la fin du déménagement des moines trappistes de Saint-Norbert vers leur nouveau site à Holland. C'est assez touchant de se trouver, 40 ans plus tard entre ruines et Centre des arts, sur les terres que les moines avaient habitées, travaillées, spiritualisées depuis 1892 et finalement laissées à cause du rapprochement de la vie urbaine…

La progression de l'espace urbain a bouleversé tant de monde au fil des ans. Faut-il toujours plus de place à la ville? Quelle société voulons-nous et dans quel espace? Faut-il vraiment continuer à absorber la nature et se sentir ensuite le devoir de la faire revivre dans des parcs-souvenirs?

Le thème « C'était une année en 8 » nous permet de penser à ces moines et évoquer ainsi en même temps toutes ces familles qui, elles aussi au fil des ans, ont dû quitter maisons et jardins pour laisser la place aux routes et autres constructions. Tout cela se rattache dans l'actualité à l'installation de la ligne d'Hydro Manitoba vers le Sud, un projet qui mobilise fortement des familles vivant sur le trajet du transport d'électricité. C'est difficile pour eux et vous l'avez bien expliqué. Et pour tous ceux du passé, inconnus que nous avons oubliés, que reste-t-il de leurs luttes et sentiments? Qui se sent concerné?

S'ils n'ont fini de déménager qu'en 1978, la décision des moines de quitter a certainement été mûrie pendant une dizaine d'années. Cinquante ans plus tard les trappistes prendraient-ils encore la même option? Sans eux, une vie s'organise encore là, dans leurs ruines et le Centre des arts. Un esprit a remplacé un esprit. Heureusement. Mais est-ce satisfaisant ainsi? Et à quel prix? Celui de notre confort.

La population mondiale, estimée à 3,5 milliards en 1968, est aujourd'hui aux alentours de 7 milliards. Les villes poussent, beaucoup de lieux spirituels ouvrent leurs portes aux chercheurs de paix et de silence. À Saint-Norbert, la vie continue. À Holland, ils nous attendent. Enfin je crois.

Avec mes meilleurs sentiments et mes remerciements.

Marie-Thérèse Bocquel
Le 12 janvier 2018

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse **la-liberte@la-liberte.mb.ca.**

ACTUALITÉS

L'arabe dans les écoles publiques : les obstacles à franchir

Le fardeau repose sur les parents

Le Manitoba compte près de 15 000 musulmans, dont la plupart parle arabe. Cette communauté est en pleine croissance. Pas étonnant que des parents arabophones militent pour l'inclusion de leur langue dans les écoles publiques. Pour réaliser ce rêve, plusieurs obstacles restent à franchir.




redaction@la-liberte.mb.ca

Ibrahim Eldessouky est le coordonnateur de l'Association des Manitobains pour l'éducation arabe, établie en 2012. « J'ai deux enfants. Je voudrais qu'ils puissent apprendre à lire et à écrire la langue que nous parlons à la maison.

« Nous vivons à Winnipeg depuis 2011. Nous habitions Montréal, où les familles n'ont aucune difficulté à placer leurs enfants dans des programmes d'arabe dans les écoles publiques. Au Manitoba, ça reste un projet à réaliser. Et ce n'est pas facile. »

Ce qui n'empêche pas l'Égyptien d'origine de militer. Déjà, l'Association a obtenu la permission d'utiliser des locaux dans plusieurs divisions scolaires. « Les samedi, les parents intéressés se rendent avec leurs enfants au Centre René-Deleurme à Saint-Vital, à l'École General Wolfe à Winnipeg ou encore au Collège Saint-Norbert et à l'Université du Manitoba pour des cours de trois heures. Mais ce que souhaite l'Association, ce sont des cours intégrés à la programmation scolaire.

« La possibilité d'utiliser ces locaux est très appréciée. C'est un premier pas important. Mais il serait encore plus aisé pour les familles si l'arabe devenait une langue scolaire. »

Zakaria Bouhaddou, un père d'origine marocaine, est du même avis. « Je conduis mon fils Mohammed fidèlement au Centre René-Deleurme chaque fin de semaine. Mon fils, comme ma fille adolescente, sont élèves de la Division scolaire franco-manitobaine. Ce serait bien plus facile ce serait si nos enfants pouvaient suivre leurs cours dans une école de la DSFM. »

Autre obstacle : il faut un nombre minimum et constant d'élèves. Ibrahim Eldessouky explique : « Il faut environ 25 jeunes d'un même âge pour une classe. Et puisqu'il faut pouvoir offrir le cours à chaque année, il faudrait avoir le nombre suffisant à tous les ans. C'est un défi énorme à relever. Dans les divisions scolaires de Selkirk et de Seven Oaks, les Ukrainiens ont réussi à remplir ce critère. Les hispanophones de Winnipeg aussi.

« À long terme, nous sommes optimistes. À tous les ans, la population musulmane du Manitoba augmente de 7 %. Après le tagalog parlé par les Philippins, l'arabe est la langue la plus parlée par les immigrants. À court terme, on sait que les classes combinées sont permises. »



photo : Daniel Bahuaud

Ibrahim Eldessouky, Zakaria Bouhaddou et son fils Mohammed. Zakaria Bouhaddou : « Nous aimons nos enfants. Nous voulons leur offrir ce qu'il y a de mieux dans notre nouveau pays. Nous travaillons tous d'arrache-pied pour les nourrir et les loger. Militer pour l'arabe dans les écoles, ça fait partie du même mouvement, du même esprit. »

Côté programmation, Zakaria Bouhaddou note que les cours utilisent le curriculum d'arabe approuvé en Alberta. « C'est l'arabe classique, celui de tous les jours. Celui qu'on parle et qu'on entend à la télé et à la radio, et qu'on peut lire dans les journaux. C'est celui qui permet aussi de lire le Coran.

« Nous avons des enseignants qualifiés. La plupart d'entre eux ont une formation en pédagogie. La Province nous a déjà dit qu'elle leur offrirait un permis d'enseignement. Comme ça, nos profs pourraient obtenir leur Baccalauréat en éducation le soir, tout en travaillant. »

Parent d'origine mauritanienne, Sidi Hartane croit que l'arabe dans les écoles publiques serait « un atout pour toute la communauté ». « Il y a certainement un besoin. La plupart des parents enseignent l'arabe à leurs enfants à la maison ou à la mosquée de manière bénévole. Si on pouvait avoir un appui officiel, ce serait positif. À la DSFM, les cours d'arabe contribueraient à un enrichissement du milieu scolaire, tout en étant un excellent outil de recrutement. »

▶ Un défi pour le consulat de France à Toronto

Les raisons du paradoxe des Français expatriés

Ils seraient un millier à avoir choisi le Manitoba comme nouvelle terre d'accueil. Pourtant, ils sont un peu moins de 500 à s'être déclarés auprès du consulat général de Toronto. Un symptôme de la phobie administrative (1) dont souffrent les Français? Le consul général Marc Trouyet est revenu sur les raisons de cette « frilosité » lors de sa dernière visite à Winnipeg, en décembre.



BARBARA GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca

Le tropisme montréalais qui affecte les Français expatriés serait-il en voie d'être dépassé? Oui, à en croire Marc Trouyet. « Depuis la France, le Canada, c'est le Québec. Ce que voient les Français, c'est Montréal. Mais nous constatons depuis quelque temps un phénomène inverse. Lorsque les Français arrivent à Montréal, qu'ils soient confrontés à la réalité du marché du travail sur place, ou qu'ils trouvent qu'il y a finalement trop de Français et cherchent à vivre une expérience plus anglophone, ils décident d'aller plus loin. »

Évidemment, l'Ontario voisin est une destination prisée des expatriés : ils seraient environ 20 000 dans cette province, la ville de Toronto captant à elle-seule près de 12 000 Français. À côté, le Manitoba et l'estimation d'un millier de ressortissants français installés ne joue pas dans la même catégorie. Mais encore une fois, ces chiffres ne sont que des estimations, les Français arrivant au Canada étant peu enclins à se signaler auprès de leur tutelle.

Analyse du consul général : « C'est un phénomène qui n'est pas propre au Canada, mais que l'on retrouve à travers tout le réseau consulaire. Lorsqu'ils émigrent dans un pays développé, nos compatriotes ont tendance à moins s'inscrire sur le registre des Français établis hors de France que lorsqu'ils partent pour un pays plus instable, en raison d'évènements politiques ou de risques naturels. Le fait d'être inscrit permet en effet d'être alerté immédiatement en cas de crise.

« Mais dans les pays stables, on estime qu'environ un sur deux fera la démarche de s'enregistrer. C'est pourquoi pour le Manitoba, avec un peu moins de 500 Français inscrits, on peut imaginer qu'ils sont en réalité un millier. »

À ce manque d'empressement, plusieurs raisons. D'une part, en raison des accords existant entre la France et le Canada, 14 000 jeunes ont la possibilité de partir pour un an ou deux au Canada, étudier dans le cadre d'un échange universitaire ou avec l'un des très prisés (et limités à 6 500 chaque année) permis vacances-travail. Évidemment, dès lors qu'il existe une date de fin à ces visas, les Français ne voient guère d'utilité à faire cette démarche administrative. « Hormis lorsqu'il y a un enjeu électoral, comme c'était le cas l'année dernière, où les demandes d'inscription sur les listes électorales se bousculent. »


Le consul général de France à Toronto, Marc Trouyet, est venu visiter les locaux de *La Liberté* lors de sa récente visite à Winnipeg.
photo : Amine Ellatify

Deuxième explication avancée, la mobilité des jeunes expatriés français, comme le rappelle Marc Trouyet : « Ils passent quelque temps à Montréal, ou à Vancouver, puis décident de rester quelques mois ailleurs au gré des opportunités offertes… Cela ne pousse pas vraiment à se signaler auprès de l'un des consulats, qui ont autorité sur des zones géographiques déterminées. En revanche, nous retrouvons ces Français quand, parce qu'ils ont rencontré une personne au Canada, ou qu'ils ont une possibilité intéressante de travail, ils décident de s'établir de façon durable. »

Un autre aspect est peut être à chercher dans la méfiance des Français vis-à-vis de leurs administrations, réputées pour la longueur de leurs démarches. Ce à quoi le consul général a une réponse imparable : « L'administration consulaire est bien plus moderne qu'en France! Ici, tout se fait en ligne entièrement. »

(1) Un argument avancé par Thomas Thévenoud, secrétaire d'État (notamment chargé des Français de l'étranger) du 26 août au 4 septembre 2014, pour expliquer pourquoi il n'avait pas déclaré ses revenus ni payé ses impôts durant plusieurs années.

Une convention pour faciliter le partage d'informations

Au-delà du simple fait de garder un contact avec la France, l'enregistrement auprès des services consulaires revêt plusieurs avantages, assure le consul général Marc Trouyet. « Plus il y a de Français inscrits, plus il y a de tournées consulaires comme celles que j'effectue à Winnipeg, qui permettent de renouveler son passeport, par exemple. De même, si demain nous avons 1 000 électeurs inscrits au Manitoba, cela peut inciter l'administration à envisager d'y ouvrir un bureau de vote. »

Le consul général voit également plus loin. « Le rôle du consulat est d'être un lien, un connecteur pour les Français. Notre défi est donc de mieux les servir et pour cela, nous voulons pouvoir leur offrir toute l'information nécessaire à la réussite de leur installation : à quoi s'attendre les premiers mois, quelles démarches administratives engager, comment trouver un médecin… L'information existe, mais elle est disséminée partout. Nous voulons donc compiler cette information, en s'appuyant sur le vécu de ceux qui sont passés par là. Par exemple, la problématique de la reconnaissance des diplômes entre la France et le Canada. Il est intéressant de connaître les bonnes et les mauvaises histoires, de partager les expériences pour que les suivants n'aient pas à tout réinventer par la suite. En fait, nous misons sur le sens communautaire si présent au Canada en souhaitant qu'il déteigne sur les Français et les incite à plus de partage! »

C'est d'ailleurs l'essence même d'une convention qui devrait être signée dans les jours à venir entre le Consulat général et le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, le CDEM. Destinée à renseigner les immigrants de nationalité française sur toutes les questions relatives à l'employabilité au Manitoba, cette convention veut également faciliter le partage d'informations sur les professions réglementées, comme les ingénieurs ou les médecins, dont les diplômes sont souvent difficiles à faire reconnaître au Manitoba.

Un premier pas important dans la lutte contre le cytomégalovirus

À condition d'éduquer médecins et parents

En persuadant la Province du Manitoba de l'importance de tests de dépistage supplémentaires chez les nouveaux-nés, CMV Canada a franchi un important jalon dans sa lutte contre cette maladie pernicieuse.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le cytomégalovirus (CMV) est une maladie dont les conséquences, notamment pour les nouveaux-nés, sont des plus graves.

Près de 0,5 % des femmes enceintes contractent ce virus au cours de leur grossesse. Et près de la moitié de leurs fœtus en sont atteints. Or le CMV peut provoquer des séquelles graves. Ce virus de la famille de la varicelle-zona s'attaque au cerveau. Il est la cause principale de la surdité chez les nouveaux-nés. Le CMV peut aussi affecter la vision, la parole et la motricité. Il peut également occasionner la faillite des organes vitaux, entraînant la mort du bébé.

D'où l'importance du dépistage de la maladie. Puisque le CMV est la cause principale de la surdité chez les bébés, la Province offre depuis fin octobre 2017 des tests de dépistage supplémentaires aux nouveaux-nés qui ont échoué deux tests d'ouïe.

Vanessa Poliquin est obstétricienne-gynécologue au Centre des soins de la santé. Elle est l'unique spécialiste des maladies infectieuses génésiques au Manitoba et travaille à la clinique spécialisée qui a ouvert ses portes à l'été 2016. La francophone siège également au comité d'experts de CMV Canada, l'organisme qui vise à sensibiliser le public sur les méfaits de la maladie et à lobbyer les instances gouvernementales.

« Plus tôt on peut détecter la maladie, plus on peut éviter les séquelles les plus graves. Idéalement, il faut effectuer des tests au cours de la grossesse, puisque 15 % des femmes contractent le CMV avant même de donner naissance à leur enfant. On peut détecter les signes du virus grâce à des échographies. Si le CMV n'est pas détecté à temps, le développement sain du cerveau et des organes est à risque, parce que le CMV empêche le développement des cellules nerveuses et du tissu cérébral. L'enfant risque de mourir même avant de naître.

« La situation se complique lorsqu'on se rend compte que 15 % des bébés atteints du CMV sont nés sans symptômes utérins. Pourtant, même si aucun symptôme n'est présent, la maladie progresse. Le premier signe de la maladie est une perte partielle de l'ouïe, ou encore la surdité.

« Au bout de plusieurs semaines, le risque de développer des séquelles graves diminue. Mais ceux qui sont affectés ont besoin de traitements immédiats, pour limiter les séquelles les plus graves. Les chercheurs tentent présentement de développer un vaccin contre le virus. En attendant le jour où un vaccin sera une option, on peut traiter les bébés avec le valganciclovir, un médicament antiviral. »

Pour Vanessa Poliquin, la clé, pour éviter les ravages du CMV, y compris les fatalités, c'est la sensibilisation :



photo : Marta Guerrero Werner

Vanessa Poliquin : « Il faut éduquer davantage nos médecins de familles, les gynécologues et les infirmières praticiennes. Il faut aussi sensibiliser les femmes enceintes et leurs familles ».

« Il faut éduquer davantage nos médecins de familles, les gynécologues et les infirmières praticiennes qui accompagnent les femmes lors de la grossesse. Heureusement, les occasions pour le faire sont nombreuses. Comme les conférences, les sessions de développement professionnel, voire même les rondes dans les services de maternité.

« Il faut aussi sensibiliser les femmes enceintes et leurs familles. Le CMV est souvent transmis par la salive, notamment celle des petits enfants. Les femmes enceintes qui ont déjà des tout petits à la maison doivent se prémunir contre la transmission du CMV. Elles doivent désinfecter leurs mains et laver celles de leurs petits, ainsi que les sucettes de bébé. Avant tout, elles doivent discuter du CMV avec leur médecin. »

« Une victoire de taille »

Robert Tétrault a fondé CMV Canada en février 2015. Le Bonifacien a pris connaissance de la maladie en 2008 lorsque les médecins ont détecté la présence du CMV chez son fils, Alexandre.

« Je fais du lobbying auprès de la Province depuis la mi-2016 pour qu'il y ait un dépistage obligatoire du CMV chez les enfants qui ont perdu l'ouïe, comme en Colombie-Britannique. C'est ce qu'on appelle le dépistage ciblé. Cet automne, grâce, entre autres, au concours de Greg Selinger, le député de Saint-Boniface, j'ai pu rencontrer le ministre de la Santé, Kelvin Goertzen. On m'a tout de suite indiqué que la Province permettrait le dépistage ciblé. J'étais profondément ému par cette décision. Et même s'il ne s'agit pas d'un dépistage obligatoire, c'est un pas énorme dans la bonne direction. Presque 20 000 bébés naissent au Manitoba à tous les ans. La décision permettra de faire du dépistage chez une bonne centaine de bébés. Si on peut sauver un enfant des pires conséquences du CMV, on aura remporté une victoire de taille. »

Objectif 2019 : moderniser la *Loi sur les langues officielles* pour son 50e anniversaire

Raymonde Gagné affiche un optimisme prudent

Au Sénat comme à la Chambre des communes, un effort concerté est en cours pour réviser la *Loi sur les langues officielles*. Le premier d'une série de cinq rapports du Sénat sur les langues officielles sera bientôt déposé. Dans le même mouvement, un comité des Communes recommande une modification de la Loi pour améliorer l'accès à la justice dans les deux langues officielles.



GAVIN BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

La sénatrice Raymonde Gagné, qui siège au comité sénatorial des langues officielles, mise sur la volonté politique du gouvernement Trudeau pour assurer une modernisation de la *Loi sur les langues officielles*.

« En mars de cette année, la sénatrice Claudette Tardif, qui est l'ancienne présidente du comité, et moi, on a adressé une lettre à la ministre Joly, responsable des langues officielles. Et ce en notre nom personnel, et pas au nom du comité.

« On encourageait la ministre à annoncer dès maintenant un processus de réflexion et de consultation afin d'identifier les lacunes de la Loi et de poser les bases pour l'adoption d'une nouvelle Loi. Et aussi de mettre de côté de l'argent pour une étude qui serait déposée en 2019, l'année du 50e anniversaire de la Loi.

« Étant donné qu'au début de l'automne on n'avait rien entendu de la ministre, on a décidé de proposer au Sénat une étude qui nous mènerait à une modernisation de la Loi. »

Pour sa part, le président du Comité sénatorial des langues officielles, René Cormier, indique que le premier volet de l'étude, portant sur la jeunesse, a été complété. Un rapport provisoire sera prochainement déposé.

« Nous avons maintenant commencé le second volet : celui des communautés de langues officielles en situation minoritaire. Il touche des organismes qui agissent sur le terrain, partout au pays, dans différents secteurs, l'éducation, la culture, l'économie, la santé… On consulte les élus, les directeurs généraux des organismes, pour connaître leur point de vue sur ce qu'on devrait changer dans la Loi.

« Ensuite on passera au secteur de la justice. On a aussi pensé à un volet qui touche des individus qui ont vécu les 50 ans d'évolution de la Loi. Le cinquième et dernier volet, concerne la fonction publique. »

Raymonde Gagné revient sur ses interactions avec le Fédéral. « La ministre du Patrimoine canadien nous a enfin répondu le 28 novembre. Madame Joly nous a fait part qu'elle avait pris bonne note de nos commentaires sur la Loi, et qu'à l'heure actuelle, le gouvernement élaborait le prochain plan action pluriannuel sur les langues officielles. Elle a précisé qu'elle suivrait avec intérêt les travaux du comité. Bref, elle ne s'est pas encore engagée à une révision de la *Loi sur les langues officielles*, mais elle reste au courant. »

La sénatrice Gagné est optimiste. Elle croit que le Fédéral prendra au sérieux le travail de son comité.

« Ce que je souhaite, c'est qu'on puisse entendre le gouvernement fédéral se prononcer sur l'importance de moderniser la Loi. Et ensuite qu'il procède à effectuer les changements qui seront recommandés. »



Raymonde Gagné, l'une des sénatrices à l'origine du plan pour moderniser la *Loi sur les langues officielles*.

photo : Gavin Boutroy

FRANCOPHONES DE LA LOI 5

Cameron Johnson : « Être bilingue, c'est normal. »

Jeanne-Sauvé, ou la force de l'esprit pionnier

Cameron Johnson a fréquenté les écoles d'immersion de Saint-Vital dès la maternelle. Aujourd'hui, il codirige le Collège Jeanne-Sauvé, son ancien secondaire. À leur tour, ses enfants fréquentent les écoles d'immersion du quartier. Portrait d'un Manitobain qui incarne la nouvelle francophonie.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Cameron Johnson n'hésite pas. « Je me considère un francophone de la Loi 5 ». L'ancien enseignant de français, d'anglais, de sciences humaines et de psychologie, aujourd'hui directeur adjoint, l'affirme sans hésiter : « J'ai une affinité spéciale avec le français. C'est indéniable.

« Le français fait partie de ma vie depuis l'âge de cinq ans. En 1983, mes parents m'avaient inscrit en maternelle à l'ancienne école d'immersion Hastings, aujourd'hui École Marie-Anne-Gaboury. Le français a été ma langue scolaire et puis ensuite celle du travail. Aujourd'hui, il est souvent ma langue de communication avec Linnae et Calvin, mes deux enfants. Bien sûr, en 1983, je n'aurais jamais soupçonné que j'entretiendrai un rapport spécial avec la langue française. C'était tout simplement la langue que j'apprenais et que j'utilisais à l'école. Une langue que m'avait proposée mes parents, qui espéraient que j'en tirerait quelques bénéfices.

« Pour ma mère, Jacqueline, apprendre le français représentait en quelque sorte une manière d'épanouir ses enfants. Et de récupérer un trésor familial perdu, puisqu'elle et ses sœurs ne parlent pas un mot de français. Pourtant, sa mère, ma grand-mère, était francophone. Une Bellerive. Mais elle a marié un Ukrainien. Et ça a été la fin du français à la maison.

« Mon père, Donald Johnson, est anglophone. Pour lui, le français était un moyen d'augmenter les possibilités d'emplois de ses enfants. Alors mes trois sœurs cadettes sont, elles aussi, passées par l'immersion. »

Lorsque le Collège Jeanne-Sauvé a ouvert ses portes, en janvier 1990, Cameron Johnson était en 6e année. « Notre classe a emménagé dans le nouvel édifice, situé rue Dakota, même si l'école était conçue comme école secondaire. Lors de cette première année, l'école avait des élèves de la 6e à la 11e années. L'année suivante, l'école avait des élèves de la 7e à la 12e. Et ainsi de suite, jusqu'à ce que la situation se stabilise et que le collège devienne véritablement un secondaire, avec des 9 à 12.

« Ces années-là étaient vraiment spéciales. En grande partie parce qu'on était dans une nouvelle école. C'était valorisant. On était des pionniers. Et un bon nombre de profs étaient dans leurs premières années d'enseignement. Alors eux aussi étaient des pionniers. Ils apprenaient autant que nous, parce que des nouveaux programmes de niveau secondaire venaient d'être créés. »

Parce qu'il est très sportif, Cameron Johnson a tissé des liens étroits avec ses enseignants d'éducation physique. Dont Gérald Cyr. « Grâce à lui, le français est passé en grande partie par le sport. J'ai beaucoup joué au volley-ball et c'était merveilleux d'apprendre le vocabulaire français et de pratiquer le sport dans cette langue. Il avait le don de rendre ça passionnant.

« Le Collège Jeanne-Sauvé avait un niveau d'énergie et d'engouement très élevé. Un esprit qui n'a pas vraiment changé. La preuve, à mon avis, c'est qu'il y a une bonne douzaine d'enseignants et d'auxiliaires qui travaillent ici qui sont des anciens. Souvent aussi l'école accueille des anciens élèves qui font leurs stages en pédagogie. Les anciens sont heureux de se retrouver chez nous. Le Collège Jeanne-Sauvé, c'est plus qu'une école. C'est une communauté.



Cam Johnson : « Les anciens sont heureux de se retrouver chez nous. Le Collège Jeanne-Sauvé, c'est plus qu'une école. C'est une communauté. »

photo : Daniel Bahuaud

« J'ai pu le constater moi-même en 2000, lors de mes stages en pédagogie. Ashley Ragoonaden, l'enseignant de géographie qui m'a encadré à titre de professeur coopérant, était extraordinaire. Il m'a vraiment bien guidé. Aujourd'hui, nous sommes de grands amis.

« Et Gérald Cyr était là aussi pour m'encourager. Il entraînait l'équipe de volley-ball varsity et m'a suggéré de prendre en main l'entraînement des jeunes. Il a fait preuve d'une grande confiance en moi. Nous sommes aussi de grands amis. Gérald a joué la guitare à mes noces. »

C'est en entraînant les athlètes du Collège Jeanne-Sauvé que Cameron Johnson a pu constater qu'il n'était pas le seul élève en immersion à s'éprendre du français à cause du sport. « Les joueurs s'expriment bien et se parlent tout naturellement en français. Et leur esprit est contagieux. En 2005, notre équipe de volley-ball affrontait en finale celle du Mennonite Brethren Collegiate Institute. On était à l'Université du Manitoba. Avant le match, un *Ô Canada* instrumental a été joué. Au grand étonnement des mennonites, les joueurs et les élèves dans les gradins se sont mis à chanter en français, à tue-tête. Pendant la partie, nos partisans encourageaient les joueurs en français. »

Cameron Johnson ne s'étonne donc pas du nombre d'anciens du Collège Jeanne-Sauvé qui ont inscrit leurs enfants dans des écoles d'immersion. Mes trois sœurs ont développé, elles aussi, la même affinité spéciale avec la langue. Mes neveux et nièces sont en immersion. Mes amis d'école ont des enfants à l'École Saint-Germain, comme moi.

« Et mes jeunes, eux aussi, ont cette même affinité. Linnae et Calvin jouent souvent avec les enfants de nos voisins, des Normandeau très franco-manitobains. Dans la rue, ils s'amusent en français. Bien sûr, ils s'expriment aussi en anglais. Notre but n'est pas de faire d'eux des unilingues. Mais plutôt de faire d'eux des bilingues. À mon avis, l'école d'immersion est un excellent moyen de normaliser le bilinguisme. Au Collège Jeanne-Sauvé, être bilingue, c'est normal. »

Qui peut se dire francophone?

La Loi 5 adoptée à l'unanimité par les députés manitobains le 30 juin 2016, intitulée *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*, définit la « francophonie manitobaine » de la manière suivante :

« Communauté au sein de la population manitobaine regroupant les personnes de langue maternelle française et les personnes qui possèdent une affinité spéciale avec le français et s'en servent couramment dans la vie quotidienne même s'il ne s'agit pas de leur langue maternelle ».

Comment se prépare-t-on aux renégociations du traité de libre-échange?

Entre inquiétude et optimisme mesuré

Les négociateurs canadiens, états-uniens et mexicains chargés de réviser l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) vont se rencontrer à Montréal du 23 au 27 janvier. Attentes et inquiétudes de quelques acteurs du monde des affaires manitobain.


VALENTIN CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

Cette sixième ronde de discussions pour renégocier l'ALÉNA va avoir lieu alors que Donald Trump parle à nouveau de se retirer des négociations.

Ces discussions, qui devaient initialement se tenir jusqu'à la fin du mois de mars 2018, pourraient se prolonger jusqu'à l'été, compte tenu de l'élection présidentielle mexicaine qui aura lieu le 1er juillet.

Claude VIELFAURE, copropriétaire et président de HyLife

HyLife exporte 5% de sa production porcine vers les États-Unis et 15% vers le Mexique. Directement concerné par ces renégociations, Claude Vielfaure se dit inquiet. « Le retrait de Donald Trump des discussions pourrait avoir un impact significatif. On ne sait pas ce qui pourrait arriver après ça. »

Il explique que si le prix de son produit vendu aux États-Unis varie, d'autres exportateurs étrangers pourraient s'inviter sur le marché. Lorsqu'il discute avec ses partenaires commerciaux de l'autre côté de la frontière, Claude Vielfaure entend les mêmes craintes. « Ils sont sur la même page que nous. Ils soutiennent l'ALÉNA. »

Si les États-Unis se retirent de l'entente, le président de HyLife mise sur un nouvel accord entre le Canada et le Mexique.

Bob SILVER, président de Western Gloves Work

Les États-Unis sont le premier client du fondateur de Silver Jeans : 70% de son commerce se fait avec nos voisins américains.

Sa principale préoccupation porte sur le règlement des différends (dispute resolution, ndlr). Ce volet de l'ALÉNA prévoit qu'un groupe spécial binational intervienne lors d'un désaccord commercial entre deux sociétés. Donald Trump s'est montré très critique vis-à-vis de cette clause du traité.


Claude Vielfaure, président de HyLife.


Gilbert Dubé, président de Horizon International Distributors.

Archives La Liberté

« Aujourd'hui, quand un litige survient, la méthodologie appliquée est non-politique. Ce que veulent les Américains, c'est une solution politique. »

S'il voit des améliorations possibles pour le secteur de l'habillement dans le traité renégocié, Bob Silver considère qu'il faut avant tout protéger les acquis de l'ALÉNA.

Il constate néanmoins qu'un nouvel accord aurait peu d'impact sur son marché : « Les produits que je vends aux États-Unis sont fabriqués en Chine. Je ne serai pas touché personnellement, mais ça ne m'empêche pas d'être inquiet pour les Canadiens. »

Gilbert DUBÉ, président de la compagnie de transports Horizon International Distributors

Environ 30% du chiffre d'affaires d'Horizon se fait avec les États-Unis. Si Gilbert Dubé n'est pas directement concerné par l'ALÉNA, en revanche ses partenaires commerciaux le sont :

« Si ça affecte nos clients, ça va certainement nous affecter dans le transport. Avec une baisse de la demande, les taux vont diminuer. Si Donald Trump se retire demain, il n'y a pas de doute que des trajets très lucratifs comme Winnipeg-Chicago en paieraient le prix. »

Il relativise toutefois l'impact qu'aurait un nouvel ALÉNA : « S'il y a moins de marchandises à destination des États-Unis, nous ferons plus d'affaires au Canada. »

Et si à l'inverse, le traité pouvait être amélioré ? « Depuis dix ans, on a déjà fait beaucoup de progrès. C'est plus facile de traverser les frontières. Avec la technologie actuelle, je peux être à un match des Jets et m'occuper des douanes sur mon cellulaire. Mon inquiétude va surtout à mes clients. »

Loren REMILLARD, directeur de la Chambre de commerce de Winnipeg

À Winnipeg, prépare-t-on les entrepreneurs à la révision de l'ALÉNA? « Nous avons conseillé à nos membres de s'assurer que leur chaîne logistique ne présente pas de vulnérabilités. Ils doivent identifier ce qui pourrait être affecté, en cas de changements dans les accords, et s'y préparer. »

Le directeur de la Chambre de commerce de Winnipeg est loin de jeter l'éponge. « On doit rester optimiste quand on fait des affaires. À écouter la rhétorique politique autour des négociations entourant le traité, c'est facile de perdre espoir. Mais ce sont des politiques. Si vous rassemblez des personnalités du monde des affaires des trois pays, la plupart reconnaîtront que l'ALÉNA a été bénéfique pour toutes les parties prenantes. »

« Il y a eu des créations d'emplois dans les trois pays, comme résultat de ce traité. Le monde des affaires comprend tout ça, parce qu'il est celui qui vit et compose avec ce traité au jour le jour. »

Loren Rémillard insiste toutefois que les doutes qui entourent l'avenir du traité sont le principal frein pour les marchés actuels.

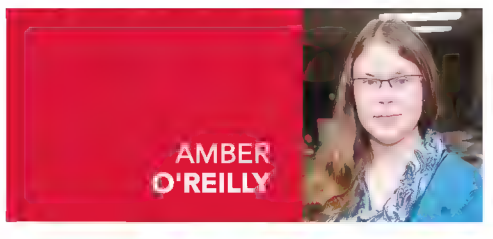
« La seule principale inquiétude est l'incertitude. Ça n'est pas bon pour le marché. Les entrepreneurs se demandent : Et si...? Pour les taxes qu'ils vont payer, ou encore le coût de la main d'œuvre.

« En conséquence, dans les trois pays, certaines compagnies font une pause ; avant de procéder à un nouvel investissement majeur, leurs décideurs regardent la conjoncture actuelle et préfèrent attendre de voir ce qu'il va se passer. »

CULTUREL

DEUX REGARDS SUR UNE PIÈCE

Enchantement et questionnements existentiels



Sophie Brech et Louis Fortier du Théâtre Fools & Feathers sont de retour à Winnipeg après leur retentissant *Destin tragicomique de Tubby et Nottubby* déployé sur les planches du Théâtre Cercle Molière en 2015.

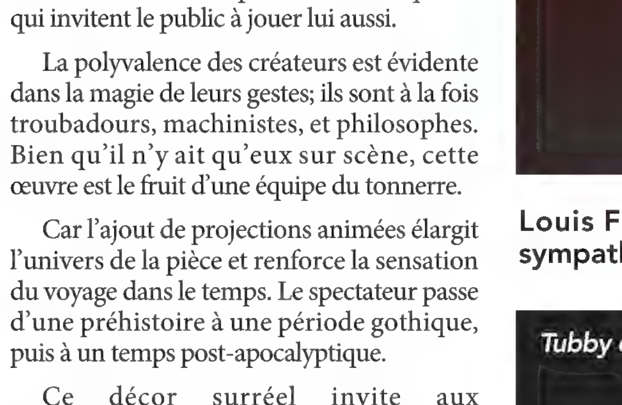
Les Manitobains ont la chance d'accueillir la première canadienne (et presque mondiale) de *Tubby et Nottubby : Tempus extraordinarius*. Un spectacle dans lequel on retrouve deux êtres déterminés à transmettre leur lueur, à surmonter l'oppression qu'ils vivent en marge du monde.

Les deux clowns fidèles et débordants de vie exécutent des chorégraphies simples et enjouées, se lancent dans des chansons saisissantes et des improvisations coquines qui invitent le public à jouer lui aussi.

La polyvalence des créateurs est évidente dans la magie de leurs gestes; ils sont à la fois troubadours, machinistes, et philosophes. Bien qu'il n'y ait qu'eux sur scène, cette œuvre est le fruit d'une équipe du tonnerre.

Car l'ajout de projections animées élargit l'univers de la pièce et renforce la sensation du voyage dans le temps. Le spectateur passe d'une préhistoire à une période gothique, puis à un temps post-apocalyptique.

Ce décor surréel invite aux questionnements existentiels qu'abordent les deux amis. Et on se prend à penser : dans ces temps extraordinaires, laisserons-nous « le chaos réaliser son chef-d'œuvre » ou serons-nous « des esprits libérés de nos prisons »?



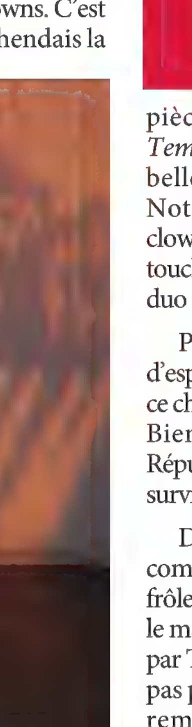


photo : Marie Berckvens

Louis Fortier et Sophie Brech présentent leur duo clownesque fort sympathique dans *Tubby et Nuttubby : Tempus Extraordinarius*.

Tubby et Nottubby sera présentée jusqu'au 27 janvier au théâtre Cercle Molière, 340, boulevard Provencher. Renseignements : 204 233-8053 ou au www.cerclemoliere.com

Un duo d'utopistes qui fait du bien

« Est-ce que ce monde qui agonise ne mérite pas qu'on lui donne le meilleur de nous-mêmes? »

-Tubby, le clown idéaliste





D'ordinaire, je n'aime pas les clowns. C'est avec cette idée en tête que j'appréhendais la pièce tragicomique *Tubby et Nottubby : Tempus Extraordinarius*. Et de là vient une belle surprise. Tubby (Louis Fortier) et Nottubby (Sophie Brech) ne sont pas des clowns comme les autres. Sincères, innocents, touchants, ces deux boute-en-train forment un duo sympathique.

Porteurs d'amitié et d'amour, leur message d'espoir est parfois un peu naïf. Mais bon, dans ce chaos qui nous sert de monde, il le faut bien. Bien que très utopique, le rêve d'une République du bonheur et du plaisir permet de survivre face à l'horreur, à la cruauté.

De gestes, de situation ou de mots, le comique ne manque évidemment pas. On ne frôle que très peu le grotesque. Dommage que le maigre Nuttubby soit parfois un peu effacé par Tubby, qui prend beaucoup de place, non pas par sa corpulence, mais par sa prestance remarquable. Quelques maladresses de changement de décor sont d'ailleurs compensées par l'excellente improvisation de Tubby.

Aux côtés d'un décor assez simple se démarquent de splendides graphismes. Une belle luminosité et une encore plus belle atmosphère sonore couronnent le tout. Une heure et quinze minutes durant lesquelles on ne s'ennuie pas. *Tubby et Nottubby : Tempus Extraordinarius* n'est pas le chef-d'œuvre de l'année, mais il nous assure un bon moment.

SUDOKU

PROBLÈME N° 584

				8				3
							6	
		5	6					2
	7	4		5	8			
5	8		7					
2					3			
	6	7				2		9
		9		3				
8	4						5	

RÉPONSE DU N° 583

3	4	7	2	6	1	5	9	8
2	8	5	7	4	9	6	1	3
6	9	1	8	5	3	4	2	7
9	3	8	4	1	7	2	6	5
4	5	2	3	9	6	7	8	1
1	7	6	5	8	2	3	4	9
5	2	9	1	7	4	8	3	6
8	6	3	9	2	5	1	7	4
7	1	4	6	3	8	9	5	2

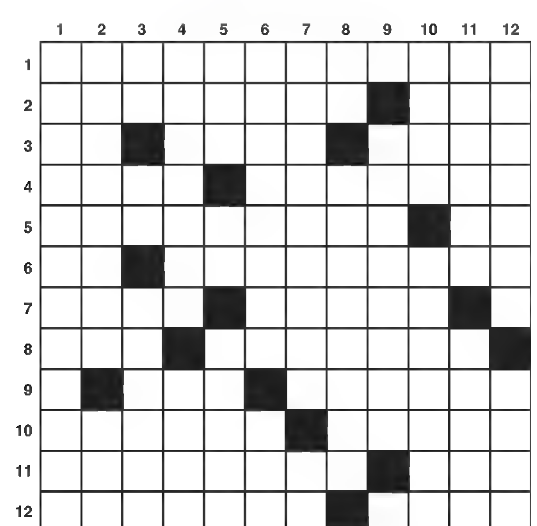
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 953



HORIZONTALEMENT

1- Saisissement, stupéfaction.
2- Caractère d'un bien transmis par voie de succession. – Maître du Tonnerre.
3- Coutumes. – Administre. – Archipel de Vanuatu.
4- Prénom féminin. – Lieux plantés d'ormes.
5- Action de répéter. – Notre-Seigneur.
6- Possessif. – Personne qui se bat en duel.
7- Lieu géographique. – Manchon.
8- Résine malodorante. – Accrochas des voitures.
9- Petit singe. – Coupas la tête.
10- Mamelons. – Station balnéaire de la Rome antique.
11- Renversement du pourtour d'un orifice. – Monnaie bulgare.
12- Inséré directement sur l'axe, sans pédoncule. – Appuie.

VERTICALEMENT

1- Incroyables, stupéfiantes.
2- Marquais mon embarras. – La première femme.
3- Cité antique de Mésopotamie. – Ferrure. – Soumets à un examen.
4- Envisage. – Chansons.
5- Poisson rouge. – Article contracté. – De cette façon.
6- Boivent à petits coups. – Argile rouge.
7- Se dit d'un état inapte à la génération. – Odilon Éthier.
8- Voyelle double. – Étoffe épaisse.
9- Parfumés à la vanille.
10- Pièce de charpente qui soutient un mur. – Port des États-Unis.
11- Mettent par écrit. – Brosses en soie de porc.
12- Nattes. – Ce qui donne de la vigueur.

RÉPONSES DU N° 952



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	R	E	F	E	R	E	N	T	I	E	L
2	L	A	G	O	P	E	D	E	■	O	T	A
3	A	T	O	N	A	L	I	T	E	■	A	C
4	F	I	■	C	R	U	T	■	P	A	G	E
5	O	B	E	I	S	■	E	R	I	G	E	R
6	N	O	T	E	■	P	R	E	T	E	■	E
7	N	I	E	R	A	I	■	P	E	N	E	■
8	E	S	T	■	R	E	C	A	S	E	N	T
9	H	E	E	S	■	T	A	S	■	S	O	U
10	E	R	■	E	M	I	S	S	A	I	R	E
11	N	■	P	R	O	N	E	E	■	E	H	U
12	T	R	O	T	T	E	R	■	A	S	E	R

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Toutes les deux semaines, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.





DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Bonne année 2018! J'espère que cette année vous apportera tout ce que vous désirez. Pour ma part, la nouvelle année s'est bien passée jusqu'à maintenant, sauf hier. J'ai eu une de ces journées où on a l'impression de n'être apprécié de personne et où on se demande pourquoi on s'est donné la peine de se lever le matin. Je vous jure, tout le monde semblait me faire des reproches! Quand je suis rentré chez moi, j'étais d'une humeur exécrable. J'ai ouvert la porte en bougonnant et là m'attendait Pistache, mon bichon frisé, qui m'a offert un accueil délirant, me faisant la fête, glapissant, sautillant. C'était comme s'il me disait : « Te voilà, ô maitre adoré! Viens que je t'admire, toi, homme parfait et infiniment bon! Que puis-je faire pour te plaire? Je t'aime! Je t'aime! » Sacré nom d'une truelle! Comme thérapie sur l'estime de soi, on ne peut pas demander mieux! Quand j'ai envoyé un courriel à mon ami Julius pour lui raconter cet épisode, il m'a répondu :

Moi, la majorité du temps, mon chien m'accueille, debout sur ses pattes arrières, prêt à me licher le visage.

Julius a-t-il besoin de revoir son style? Voyez la réponse à la page 19. Voilà, c'est tout. Bonne semaine. Et n'oubliez pas, si vous avez une mauvaise journée, le meilleur remontant n'est pas l'alcool, mais un chien, car comme on le dit si bien : « Un chien vaut mieux que deux téquilas. »

Eddy Moidon

Sébastien Gaillard, un nouveau directeur en plein enchantement

« La Maison Gabrielle-Roy est un bijou à sertir »

Arrivé cet été avec femme et enfants depuis la Haute-Savoie, en France, Sébastien Gaillard a pris à l'automne la direction de la maison-musée, dont il entend célébrer cette année le 15e anniversaire avec éclat. Car l'homme a du panache.

Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca

Côté pile, il est Sébastien Gaillard. Un nom qui sied comme un gant à ce grand bonhomme, qui a bringuebalé ses connaissances en arts de la table des États-Unis à la Suisse, en passant par l'Algérie et les îles françaises, au gré des invitations.

Côté face, il est Seream. Poète prolifique, auteur, monteur de spectacles, fondateur de la maison d'édition Une poignée d'loups en laisse et de la revue *La Tribune du Jelly Rodgers*, entre autres.

Mais depuis le mois d'août dernier, il est néo-Manitobain avant tout. Un choix qui ne s'est pas fait par défaut, mais bien par conviction, comme il l'explique : « Avec mon épouse Vanessa et nos enfants, Manon et Elliott, âgés de 15 et 17 ans, nous avions cette envie de recommencer au Canada. Nous nous sommes rendus au Québec, en Ontario, et au Manitoba, où nous sommes arrivés en avril 2016. Immédiatement, on a trouvé cette province fabuleuse. La facilité des rapports, des rencontres, l'atmosphère de cette ville à taille humaine, le côté à la fois anglophone et francophone… On a été séduits. »

Au point de rentrer en Haute-Savoie, de régler les affaires courantes et de franchir l'Atlantique à nouveau l'été dernier, sans billet retour cette fois. Le temps d'inscrire les enfants au collège Louis-Riel, Sébastien se met donc en quête d'un nouveau défi professionnel. Rapidement, il découvre que la Maison Gabrielle-Roy se cherche un nouveau directeur. « Évidemment, Gabrielle Roy, cela m'a parlé tout de suite. C'est un symbole, un auteur qui fait l'unanimité à travers toute la francophonie de l'Amérique du Nord, traduite en 18 langues! »

Un enthousiasme sans doute contagieux, puisque le voici à la barre de l'institution depuis le 23 octobre dernier. Avec un cap bien défini : le 15e anniversaire de la Maison Gabrielle-Roy, en cette année 2018. « Cette maison est un bijou, mais qu'il faut sertir. Elle n'est pas suffisamment mise en valeur. Je pense notamment à des programmes qu'on pourrait développer avec les scolaires. Mais en tout état de cause, pour fêter ses 15 ans, nous allons faire briller l'esprit de Gabrielle-Roy. »

À commencer par une exposition qui, par le truchement de la réalité augmentée, permettra d'aborder l'œuvre traduite de Gabrielle Roy, détaille encore le nouveau directeur : « Cela permettra de comprendre à la fois le travail d'auteur, mais aussi la difficulté périlleuse de la traduction et sa résonance. Pour donner un aperçu le plus large possible, j'ai déjà commencé à acquérir des ouvrages de Gabrielle Roy en Chine, en Allemagne, en Tchécoslovaquie… »

Influencé par la dictée Michel Butor, du nom du poète et écrivain français, qu'il avait initiée en Haute-Savoie, Sébastien Gaillard a également lancé l'idée d'une dictée Gabrielle Roy. « Mais attention, il s'agit de transmettre l'amour de la langue de façon ludique, pas académique. L'idée est de piocher dans l'œuvre de Gabrielle et de faire collaborer la francophonie dans cet exercice simultané, en plusieurs lieux de Winnipeg, avec l'appui des organismes comme le CCFM, les divisions scolaires… Et jusqu'à Québec, où la bibliothèque Gabrielle-Roy fêtera l'an prochain ses 35 ans, et dont le directeur s'est immédiatement montré intéressé. »

Ajoutez à cela un documentaire en préparation, pour donner la parole à ceux qui chérissent la mémoire de Gabrielle Roy, un Tanzaku (tradition japonaise qui consiste à imprimer des haïkus sur des bandes de tissus) qui devrait recouvrir la Maison Gabrielle-Roy en mai, suivi d'un chemin de haïkus dessinés sur les trottoirs de Saint-Boniface en septembre, des résidences d'artistes et des participations à diverses créations artistiques : pas de doute, cette année, Gabrielle Roy sera reine au Manitoba.



Arrivé cet automne à la Maison Gabrielle-Roy, Sébastien Gaillard fourmille déjà de projets. Quant à sa famille, son épouse Vanessa et leurs enfants Manon et Elliott, « qui rêve de devenir pilote d'hydravions au Manitoba », elle s'épanouit sur sa nouvelle terre d'accueil.

DSFM

DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal *La Liberté* et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella presse4@la-liberte.mb.ca

DSFM.CSFM

DSFM_Officiel

DSFM_Alert

La classe jumelée de prématernelle et maternelle est un atout pour Saint-Georges

Apprentissages – Francisation – Intégration





Lors de l'ouverture de la prématernelle en septembre 2014, la classe jumelée comptait dix élèves. Pour septembre 2018, l'École communautaire Saint-Georges compte déjà six inscrits en prématernelle, et cinq en maternelle.

En 2014-2015, la DSFM a ciblé cinq écoles dans lesquelles elle a implanté un projet-pilote de prématernelles. À l'École communautaire Saint-Georges, cette initiative a été bien accueillie. Aujourd'hui dans sa quatrième année, la prématernelle de Saint-Georges prépare mieux que jamais les jeunes enfants à la maternelle.

Trisha Dubé, la directrice de l'école, explique que dans les établissements choisis, il était « nécessaire d'avoir de la francisation plus tôt. Nous avions aussi besoin d'avoir une programmation visant les enfants de quatre ans. Notre école, comme trois autres écoles participantes, a choisi de jumeler la classe de prématernelle à celle de maternelle. »

> *« On encourage les parents à participer autant que possible, parce que c'est le début de leur engagement dans l'éducation de leur enfant. »*
>
> Trisha Dubé, directrice.

Jolene Amos, l'enseignante de la classe jumelée, assure que cette initiative apporte beaucoup aux enfants. « La prématernelle est un programme qui favorise plusieurs choses. Ça permet une meilleure transition vers la maternelle et augmente les chances de réussite. Les ayants droit qui ne parlent pas français à la maison sont immergés dans la langue, ce qui accélère la francisation. »

L'enseignante voit la différence quand elle accueille ses élèves en maternelle. « Après avoir passé une année avec eux en prématernelle, je vois une grosse différence. Quand ils reviennent, la compréhension est là. Ils commencent à discuter en français, et ça me facilite la tâche comme enseignante. »

La programmation similaire des classes de prématernelle et maternelle permet à l'enseignante d'organiser des activités adaptées aux deux niveaux. « Nous avons des attentes très claires avec la DSFM, et nous suivons les élèves pour voir les progrès. Avec cette programmation, on offre un environnement en français dans lequel les enfants ont l'occasion de jouer, d'apprendre, de découvrir et de se développer globalement. »

En tant qu'enseignante, Jolene Amos se place au cœur des activités. « C'est important de noter que le rôle de l'enseignante et des éducateurs est d'être dans le jeu avec les enfants. On peut les emmener plus loin pour pousser leur créativité et leurs intérêts. Nous sommes présents pour leur apprendre le vocabulaire et les encourager à parler en français. »

Le programme de prématernelle doit aussi son succès à la communication efficace de l'école avec les parents. Trisha Dubé : « Au printemps, nous organisons une soirée d'information pour présenter le programme aux familles. Nous couvrons les attentes de la division scolaire, de l'école et des parents. Tout est expliqué en détails, et la coordonnatrice des services à la petite enfance vient pour nous soutenir et donner des ressources aux parents. »

À l'issue de la soirée, la majorité des parents viennent inscrire leur enfant en prématernelle. « On rencontre les parents intéressés, et à la fin, l'enfant retourne chez lui avec un sac rempli d'accessoires qui favorisent l'apprentissage à l'école. »

Une fois les enfants inscrits, les parents sont invités à rencontrer l'équipe éducative au moins deux fois dans l'année. Jolene Amos encourage la communication. « Pendant ces rencontres, ils peuvent poser des questions et nous informer de leurs inquiétudes. » La directrice ajoute : « On les encourage à participer autant que possible, parce que c'est le début de leur engagement dans l'éducation de leur enfant. »

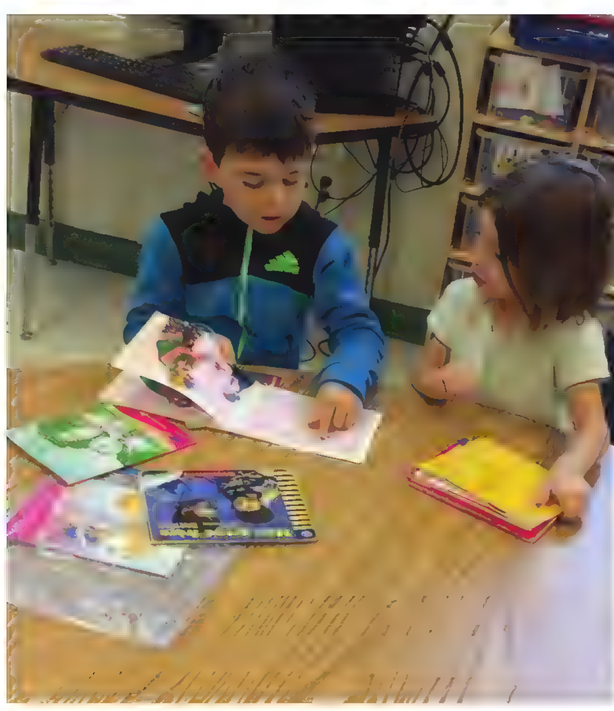


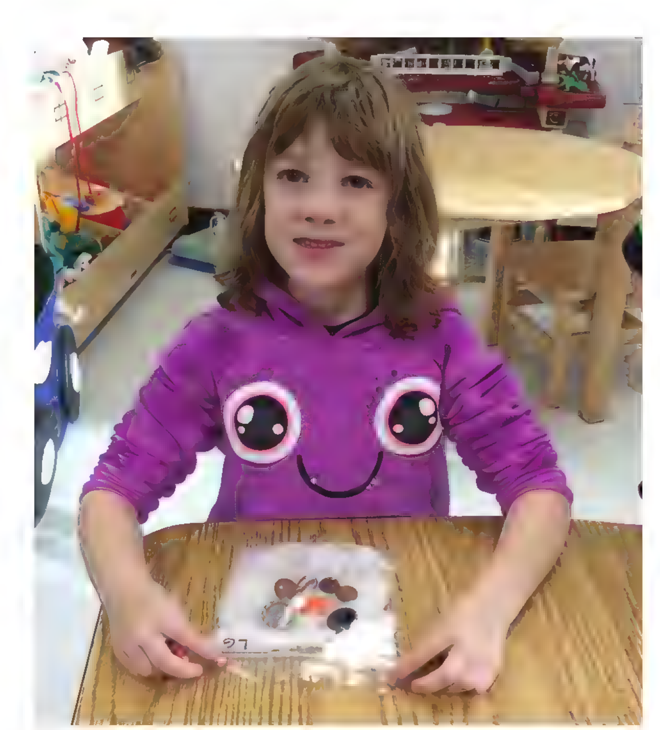
Arielle Labossière,
1re année,
École communautaire Aurèle-Lemoine

« J'aime mon école parce qu'en classe, j'apprends comment dire les multiples de 10 et comment faire des régularités. J'ai aussi appris pourquoi on doit porter des vêtements chauds en hiver : pour ne pas prendre froid et tomber malade. »

À Notre-Dame-de-Lourdes, les maternelles apprennent par l'expérience

Expériences – Développement – Créativité





En classe de maternelle à l'École régionale Notre-Dame, les enseignantes encouragent les élèves à faire leurs propres découvertes.

À l'École régionale Notre-Dame, Marie Djoma et Christiane Boulanger, les enseignantes des deux classes de maternelle, travaillent en collaboration pour apporter le meilleur enseignement possible à leurs élèves. Depuis le mois d'octobre, toutes deux font tout leur possible pour encourager les enfants à lire.

Marie Djoma explique que « l'objectif est de leur donner le goût de la lecture. On connait les livres qu'ils aiment, parce qu'ils les demandent. On les prend et on les exploite plusieurs jours pour qu'ils prennent plaisir à lire, à découvrir des mots, et qu'ils développent leur imagination et leur langage ».

« À travers les livres, on introduit le vocabulaire spécifique dont on a besoin. »

Marie Djoma, enseignante.

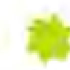
En effet, lors de l'arrivée en maternelle, l'un des grands défis que rencontrent les enseignantes est la langue. « Une grande partie des élèves ne parlent pas français. Nous devons donc trouver des stratégies pour utiliser les mots de base. À travers les livres, on introduit le vocabulaire spécifique dont on a besoin. Rapidement, les enfants commencent à reconnaître certains mots et les retiennent. »

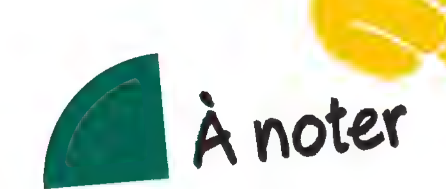
Depuis le début de l'année, Marie Djoma et Christiane Boulanger donnent aux enfants un livre à lire à la maison chaque semaine. Dans la classe de Marie Djoma, les élèves ont toujours hâte de raconter leur histoire à leurs camarades. « Les enfants s'assoient en cercle, et chacun montre et explique son livre au groupe. Ils sont fiers de montrer qu'ils ont lu leur livre. Souvent, ils ajoutent : *je l'ai lu tout seul!* Ils demandent aussi à mimer les livres, alors on fabrique des costumes et on met en scène les histoires. »

Les enseignantes travaillent aussi sur la conscience phonologique, c'est-à-dire l'apprentissage des sons, des rimes, des syllabes et des graphèmes. « Cette semaine, on a commencé des centres d'apprentissage. Je fais des rimes avec un groupe, ma collègue travaille sur les syllabes. On a aussi un centre d'écriture. »

Marie Djoma et Christiane Boulanger travaillent aussi pour ouvrir leurs élèves sur le monde qui les entoure. Pour les fêtes de fin d'année, Christiane Boulanger a lancé ses élèves dans une grande discussion. « On a parlé de ce qu'ils pouvaient donner comme cadeau. J'ai eu plusieurs réponses intéressantes, comme un dessin, une carte, ou donner de l'amour. Certains ont proposé de partager leurs jouets ou leurs vêtements. On a rattaché l'art et le côté social avec le partage, la communauté et l'appartenance. »

En science, Christiane Boulanger a pris une approche empirique pour que les enfants découvrent ce qui arrive à la neige quand elle fond. « On a mis de la neige dans un sac en plastique qu'on a accroché à la fenêtre dans la salle de classe. Les élèves étaient vraiment excités de voir ce qui se passait dans leur sac. Certains pensaient que la neige se transformerait en herbe. Ils étaient très contents de pouvoir faire les manipulations et découvrir par eux-mêmes. »





À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Le 20 janvier,
Tournois La LISTE et ateliers.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 31 janvier à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

CONGÉ

Le 2 février,
Congé pour tous, Journée d'administration

Le 19 février,
Congé pour tous, Journée Louis-Riel



Avis aux parents de la DSFM : Afin d'être avisé des annulations de transport scolaire, des fermetures d'école ou des retards d'autobus, pour cause de situations d'urgence ou d'intempéries, abonnez-vous à Twitter (#DSFM_ALERT).

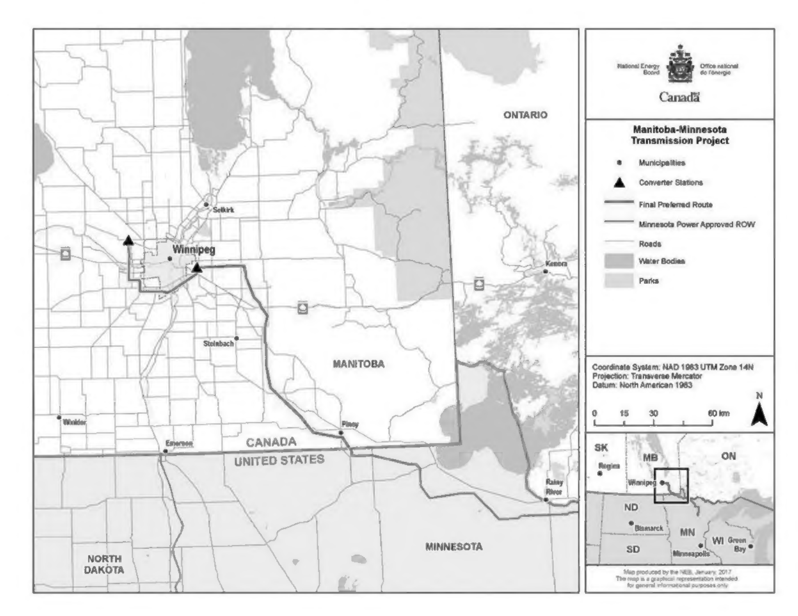
Votre enfant aura 5 ans avant le 31 décembre 2018 et vous voulez obtenir plus d'information au sujet des inscriptions à la maternelle en 2018?

- Visitez DSFM.mb.ca, l'onglet Admission et inscription
- Écrivez à maternelle@dsfm.mb.ca
- Contactez la DSFM au 1 800 699-3736
- Ou contactez l'école de votre quartier/région

EMPLOIS ET AVIS

Avis d'audience publique et de demande de participation
Projet de transport d'électricité Manitoba-Minnesota

L'Office national de l'énergie a reçu une demande de Manitoba Hydro sollicitant un permis aux termes de l'article 58.11 de la Loi, pour construire une ligne internationale de transport d'électricité (« LIT ») à 500 kV, d'une longueur de 213 kilomètres, au Manitoba, allant du poste de conversion Dorsey, près de Rosser, à la frontière canado-américaine, près de Piney. L'Office examinera la demande aux termes de l'article 58.16 de la Loi. De plus, Manitoba Hydro a demandé à l'Office d'approuver certains changements à d'autres LIT afin de répondre aux besoins de la nouvelle LIT proposée.



Participation à l'audience

L'Office tiendra une audience publique sur le projet de transport d'électricité Manitoba - Minnesota et procédera à une évaluation environnementale conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012).*

L'Office doit entendre les observations des personnes directement touchées par le projet et il peut recueillir les commentaires de ceux et celles qui possèdent des renseignements pertinents ou une expertise appropriée.

Les personnes qui désirent participer à l'audience et qui ne se sont pas inscrites en août 2017 doivent soumettre une demande à l'aide du formulaire en ligne. Si vous avez pris part au processus provincial visant le projet, votre participation à celui de l'Office n'est peut-être pas nécessaire, car les renseignements recueillis durant le processus provincial ont été déposés auprès de l'Office. La liste des questions propres au projet se trouve dans le site Web de l'Office et sera incluse dans le formulaire. Il y a habituellement deux façons de participer à une audience.

Auteur d'une lettre de commentaires – À ce titre, vous transmettez une lettre à l'Office pour lui faire connaître votre opinion sur le projet.

Intervenant – En cette qualité, vous posez des questions, déposez des éléments de preuve, répondez aux questions portant sur votre preuve et présentez une plaidoirie finale. Les intervenants peuvent être admissibles à l'aide financière aux participants. Pour en apprendre davantage à ce sujet : **www.neb-one.gc.ca/pfp.**

Le formulaire de demande de participation sera affiché à compter du 17 janvier 2017 à l'adresse **www.neb-one.gc.ca/demandeparticipation**. La date limite pour présenter une demande est le 7 février 2018 (à minuit heure de Calgary, en Alberta). L'Office étudiera toutes les demandes et communiquera à chaque demandeur sa décision de l'autoriser ou non à participer à l'audience et, le cas échéant, à quel titre.

Besoin d'aide?

www.neb-one.gc.ca
LITMM.aide@neb-one.gc.ca
1-800-899-1265

L'Office est un organisme fédéral indépendant qui réglemente plusieurs aspects du secteur énergétique au Canada en mettant la sécurité des Canadiens et la protection de l'environnement au coeur de ses priorités. Il réglemente les pipelines, la mise en valeur des ressources énergétiques et le commerce de l'énergie.

Disponible en médias substituts sur demande.




Canada

Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 27 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler **un poste permanent à temps partiel:**

AGENT(E), SERVICES AUX MEMBRES
au centre de services à Saint-Georges

L'agent(e), services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples renseignements:
www.caisse.biz/fr/carrieres/





CONSEILLER(IÈRE) EN EMPLOI - PREMIER CHOIX

Le CDEM est à la recherche d'une personne dynamique et autonome pour son programme d'employabilité (poste à temps plein). Les tâches principales sont les suivantes :

- évaluer les participants présentant des handicaps physiques et /ou liés à l'apprentissage pour identifier leurs obstacles vers l'employabilité;
- créer un plan d'emploi ou d'orientation personnalisé pour chaque client;
- aider les clients dans leur recherche d'emploi;
- rédiger, revoir et corriger les cv et lettres de motivation des clients;
- animer des sessions de formation;
- développer un réseau d'employeurs, de partenaires communautaires et de clients potentiels.

Qualifications requises :

- études postsecondaires ou une combinaison d'expérience et d'études, en counseling d'emploi, en développement de carrière, en services sociaux ou un domaine connexe;
- maîtrise du français et de l'anglais, oral et écrit;
- habiletés démontrées en travail indépendant et d'équipe;
- effectuer des déplacements au Manitoba rural de façon autonome.

Entrée en fonction : dès que possible.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur dossier de candidature à Salimata Soro, coordonnatrice de Premier Choix, ssoro@cdem.com.

Seules les candidatures retenues seront contactées. CDEM.COM pour plus de détails.







AVIS PUBLIC

Programme de contrôle avec des pesticides

Avis public est donné par la présente que Logement Manitoba compte exécuter les programmes de contrôle avec des pesticides suivants dans ses logements et autour de ceux-ci au cours de 2018.

1. Lutte contre les rongeurs, du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, en utilisant les pesticides suivants :
   - Bromadiolone
   - Diféthialone
   - Diphacinone
   - Brodifacoum
   - Chlorophacinone
   - Phosphure de zinc
   - Soufre
2. Lutte contre les insectes, du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, en utilisant les insecticides suivants :
   - Pyréthrine
   - Butoxyde de pipéronyle
   - Perméthrine
   - Lambda-cyhalothrin
   - Cyfluthrin
   - Propoxur
   - Bendiocarbe
   - Hydraméthylnone
   - Abamectin
   - Avermectin B1
   - Propétamphos
   - Acide borique
   - Dioxyde de silicium
   - N-octylbicycloheptènedicarboximide
   - D-trans alléthrine
   - Borax
   - S-méthoprène
   - D-phénothrine
   - Clothianidine
   - Imidaclopride
   - Bêta-cyfluthrine
   - Dichlorvos

Le public peut soumettre des observations ou des objections écrites (dans les 15 jours suivant la publication du présent avis) au ministère suivant :

Développement durable Manitoba, Section des produits antiparasitaires et des engrais chimiques, 123 rue Main, bureau 160, Winnipeg (Manitoba) R3C 1A5





NÉCROLOGIES

Eddie Foubert




Eddie est décédé subitement le 7 janvier à sa résidence. Il laisse dans le deuil Florence, son épouse depuis 60 ans, et leurs enfants Richard, Viviane (Steve), Louise (Dwight), Sara (Victor) et leurs petits-enfants Rosanne, Shawn, Chelsey, Remi, Didier, Leanne, Aubrie, Alexandre et Miguel.

Eddie a été précédé de son fils Daniel en 1992 et de son frère Willie en 2012.

Eddie est né à Zottegem, en Belgique, en 1925. Il a immigré au Canada en 1948, et a fini par installer sa famille à Winnipeg. Eddie a travaillé comme boucher pendant plus de 30 ans.

Jeune homme, il adorait danser et la musique big band et jazz. Quand la musique commençait, Eddie pouvait danser toute la nuit. L'esprit curieux, il avait toujours un livre à la main. Les biographies et les drames historiques étaient ses lectures préférées.

Homme de beaucoup de talents, Eddie pouvait réparer n'importe quoi et était incroyablement ingénieux dans ses projets. Papa était toujours prêt à se mettre à l'œuvre pour aider les membres de sa famille, surtout ses enfants, avec de nombreux projets. Il mettait ses talents au service des autres et nous a appris d'importantes leçons de vie.

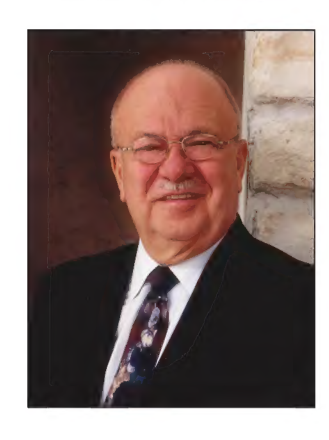
Eddie et Florence ont beaucoup voyagé après la retraite, soit en Europe, en Australie, en Israël, à Hawaï et aux États-Unis. Il est retourné à sa bien-aimée Belgique de nombreuses fois, en se rappelant tendrement de son passé. Papa était un homme doux et humble à l'âme sensible; il manquera beaucoup à sa famille.

La messe des funérailles a eu lieu le samedi 13 janvier 2018 à 11 h à l'église Saints-Martyrs-Canadiens, 289, avenue Dussault. Un enterrement privé réservé aux membres de la famille a suivi au cimetière Glen Lawn Memorial Gardens.

Parents et amis sont invités à signer un livre de condoléances à www.glenlawn.ca.

Glen Lawn Funeral Home
204-982-7550

Lucien Guénette



Toute sa vie, Lucien Guénette a été un membre dynamique et dévoué de la communauté franco-manitobaine.

Il est né le 21 février 1932 à Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, et a fait ses études au Collège de Saint-Boniface.

Comme jeune comptable agréé à Saint-Boniface, en 1960, lui et Gabriel Forest ont fondé la première firme comptable de l'ouest canadien axée sur l'offre de services en français. Lucien était dévoué à sa profession et à tous ses clients. Au fil du temps, il a établi une grande pratique et dirigeait son attention particulièrement envers les personnes qui étaient propriétaires d'entreprises familiales, de toutes les communautés. Par son travail, il a gagné le respect d'un grand nombre de personnes, dont la plupart étaient ses clients et sont également devenus ses amis.

Peu de choses satisfaisaient autant Lucien dans son travail que de voir ses clients avoir du succès. Il a également connu le succès lui-même, ayant dirigé sa firme, petite au départ, pendant une expansion graduelle, au point où elle est plus tard devenue le bureau de Winnipeg de BDO Canada LLP.

En dehors du travail, Lucien était très actif dans la communauté franco-manitobaine. Il a fait des dons à d'innombrables lieux et cause, et il était très généreux de son temps. Il a contribué de diverses façons à l'Université de Saint-Boniface, Francofonds, la Fédération des aînés franco-manitobains, la Maison Gabrielle-Roy, le Club des hommes d'affaires, et Kiwanis – succursale de Saint-Boniface/Saint-Vital.

Son travail communautaire a été officiellement reconnu en 2001 lorsque l'Université de Saint-Boniface lui a accordé le prix Alexandre-Taché, puis en 2011 quand la Société franco-manitobaine lui a remis le prix Riel, et en 2015 lorsque la Fédération des aînés franco-manitobains a renommé son tournoi annuel de golf en son honneur. De façon moins officielle, ses efforts et ses sages conseils étaient reconnus dans toute la communauté par le sincère respect qu'il recevait des personnes avec qui il interagissait, et par l'importance inhérente que représentait son nom, même quand il n'était pas présent.

C'est particulièrement approprié qu'un tournoi de golf porte son nom. Lucien était passionné de ce sport. Il était membre du Niakwa Country Club, actionnaire de Larters à St. Andrews Golf & Country Club, et propriétaire d'un chalet à Grand Pines Golf Course. Il avait aussi une faiblesse pour les automobiles, appréciait les vacances d'hiver à Hawaï ou au Mexique, ainsi que la compagnie de ses deux chiens Sasha et Ginger, s'intéressait au hockey et au football, et avait un grand amour pour sa famille.

Oui, il était dévoué à sa famille. Sa veuve, Claudette d'Auteuil, était vraiment aimée de lui, et elle l'aimait autant et était très dévouée envers lui et son bien-être.

Lucien était très fier de chacun de ses trois fils, Robert et Charles (« les jumeaux ») et Denis, qu'il a élevés avec leur mère Berthe Boily. En retour, ses trois garçons étaient, et continuent d'être, bien fiers de leur père. Ils sont honorés d'être connus et souvent reconnus comme ses fils.

Au fur et à mesure que chaque fils s'est marié, Lucien a été heureux d'accueillir chacune de ses belles-filles dans sa famille et dans sa vie : Corinne, épouse de Robert; Rosita, épouse de Charles; et Alejandra, épouse de Denis. Puis, la famille de Lucien a grandi. Chacun et chacune de ses petits-enfants – Nicolas et Renée, Antoine, Jacqueline et Gabrielle, et Valeria – ont été une nouvelle source de joie pour lui.

Par son décès, Lucien laisse une famille qui est à la fois attristée par son absence et réconfortée de savoir qu'il est maintenant en sérénité en compagnie du Seigneur. Sa foi était forte et profonde. Il était membre de la paroisse de la Cathédrale. Son Sauveur prend maintenant soin de lui.

Lucien est décédé le mercredi 10 janvier 2018 d'une maladie pulmonaire. Il était alors résident au Deer Lodge Centre. Il a été précédé de ses deux parents, Herménégilde et Anita (Lafond), de ses frères, Armand (Stella) et Philippe (Jeanne), et de ses sœurs Alice et Louise King (Ralph). Il laisse dans le deuil sa sœur Denise (Georges Boissonneault) et ses deux frères Andy (Peggy) et Bernard (Diane). Chacun et chacune de ses nièces et neveux étaient importants pour lui.

Il faut mentionner spécialement son frère Bernard « Skinner ». Toute la famille te remercie beaucoup pour tes efforts infatigables et constants envers le bien-être de Lucien, spécialement au cours des dernières années. Tes gestes généreux et motivés par une compassion véritable ont été une source d'inspiration pour tout le monde. Tu représentes réellement ce que signifie aimer son frère. Un grand merci.

Les funérailles de Lucien auront lieu le vendredi 19 janvier 2018 à 10 h 30 à la Cathédrale de Saint-Boniface, 180, avenue de la Cathédrale. Il y aura de brèves éloges avant le service à 10 h 15.

Au lieu d'offrir des fleurs, ceux et celles qui veulent suivre l'exemple de Lucien sont encouragés à faire un don – de préférence, à Francofonds.

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca



CHRONIQUE RELIGIEUSE

MONIQUE COUTURE

Noël en queue de poisson

Que donner comme cadeau de Noël à un petit garçon de huit ans? Quoi offrir à mon neveu qui n'a vraiment pas besoin d'un autre jouet? Pendant des semaines, ce fut une question essentielle sans réponse valable. Finalement, mon frère fut inspiré! Pourquoi ne pas donner à son fils le cadeau de la responsabilité, un poisson! Quelle idée géniale!

Le matin de Noël arriva et, parmi les cadeaux, il y avait une immense boîte sur laquelle était inscrite le nom de mon neveu. Très excité, il se précipita vers ce présent et déchira le papier à toute vitesse. Ses yeux remplis d'anticipation étaient ronds comme des soucoupes. « Un aquarium » s'exclame-t-il! Avec grande attention, il plaça les cailloux et les feuillages au fond de son aquarium. Après avoir ajouté la petite maison en forme d'ananas, il le remplit d'eau. Il ajouta enfin, les pièces de résistance, les poissons! Six petits poissons de couleurs et de grosseurs variées se mirent à nager dans leur nouvel environnement.

Ces petites bêtes marines avaient véritablement captivé mon neveu. Il les admirait sans cesse, observant leurs caractéristiques uniques. L'un d'eux nageait plus rapidement que les autres tandis qu'un autre aimait se cacher dans la maison. Malgré leurs différences, ces poissons semblaient apporter une sensation de calme, de tranquillité et de paix. Ces poissons devenaient une sorte de méditation, un temps de silence, au milieu du quotidien trop mouvementé. Mon neveu semblait avoir développé un lien inexplicable avec ses poissons.

Comme chrétiens, nous aussi avons un lien avec le poisson. Pour nous, le poisson est le symbole de Jésus-Christ. Ichtys ou Ichtus est un monogramme qui désigne le Christ. il est composé des initiales des mots grecs : Iesous, Christos, Théou, Yios, Sôter (« Jésus-Christ Fils de Dieu Sauveur »). Bref, le mot en Grec, ichthus, signifie « poisson ».

Les premiers chrétiens décoraient parfois les catacombes de la figure du poisson. Le poisson était le signe de reconnaissance des chrétiens des premiers siècles. Le signe du poisson (ICHTUS) est le signe des chrétiens, sans distinction de confession. En fait ce signe pourrait être, pour les chrétiens, un symbole de rassemblement, un peu comme le signe de la croix.

Nous vivons dans une société où la croix n'est pas toujours visible. Elle n'est plus permise dans les écoles et certains lieux publiques. Nous n'osons pas souhaiter un « joyeux Noël » à un étranger par peur de l'offusquer. Parler de religion chrétienne est devenu presque tabou. Cependant, nous trouvons, de plus en plus d'aquariums chez les médecins, dentistes et dans les bureaux parce qu'ils sont thérapeutiques. Les poissons apportent un sens de calme, de tranquillité et de paix.

Il est parfois difficile aujourd'hui de proclamer notre foi parmi des étrangers. Il est de plus en plus facile par contre de trouver un aquarium rempli de poissons. La solution est peut-être d'exprimer notre foi à chaque fois que nous voyons des poissons? Lorsque nous apercevons un aquarium nous pouvons y trouver la présence de Jésus-Christ dans notre quotidien. Cette paix thérapeutique des animaux marins n'est-il pas synonyme avec la paix que nous offre notre Seigneur?

La prochaine fois que nous apercevons des poissons, pensons à nos frères et sœurs chrétiens et au Christ qui nous unit.

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface :
http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

Les nouveaux visages du CA de la SFM

ÉMILIE MORIER-ROY :

« C'est aux jeunes de s'impliquer davantage »



Le nouveau conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine compte 20 membres depuis le 12 octobre. À terme, ils seront 22.

Semaine après semaine, *La Liberté* s'entretiendra avec chacun d'entre eux pour mieux comprendre leurs priorités, leur parcours, leurs motivations. Et faire ainsi découvrir aux lectrices et lecteurs les porte-parole de la francophonie post-refonte.

Gavin BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

Émilie Morier-Roy a suivi le parcours classique de la jeune francophone engagée au Manitoba. La secrétaire du CA du Conseil jeunesse provincial (CJP) a décidé d'accepter une nouvelle étape dans son engagement : elle représente dorénavant aussi la jeunesse au CA de la Société de la francophonie manitobaine.

« Je suis originaire du village de Sainte-Anne-des-Chênes. C'est là où j'ai fait mon primaire et mon secondaire. Ensuite j'ai déménagé à Saint-Boniface pour aller à l'Université de Saint-Boniface et poursuivre mes études en français. »

« Je suis à la dernière étape de mon bac en éducation, les stages. Depuis le début, je veux allumer le feu chez les jeunes pour la langue française. Comment? Avec des outils de transmission plus le *fun* comme le théâtre et des livres, des films, de la musique qui sont populaires aujourd'hui au Québec, en France ou encore en Afrique. »

Elle s'est impliquée en théâtre avec le Festival théâtre jeunesse,


Émilie Morier-Roy.
photo : Gavin Boutroy

le Fringe Festival et, en politique jeunesse, avec les Parlements jeunesse.

Pour elle, le rôle revendicatif de la SFM est primordial. Mais ce n'est qu'un des éléments qui vont assurer la progression du français au Manitoba.

« Tout d'abord, la jeunesse devrait s'impliquer plus. Ce n'est pas que la jeunesse impliquée ne sait pas ce qu'est la SFM, c'est plutôt qu'elle ne sait pas ce que l'organisme peut faire. La SFM a fait beaucoup de chemin pour attirer des jeunes. Suite au rapport du Comité de refonte de la SFM, le CA a été élargi. Il est passé de huit à 22 personnes, et la raison d'être de l'un des nouveaux postes est de représenter la jeunesse francophone. La SFM a fait sa part. »

Son message : « C'est maintenant aux jeunes de s'impliquer davantage. Ils s'impliquent auprès du CJP, du Parlement jeunesse franco-manitobain, mais il est temps de faire le pas supplémentaire vers la SFM.

« Si les jeunes s'impliquent, ça va rendre la transition de la francophonie manitobaine de génération en génération beaucoup plus fluide.

« Après tout, ce sont les jeunes qui vont bénéficier du travail de la SFM. C'est nous qui sommes le futur de la francophonie. »

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE

Moi, **la plupart** ou la **majeure partie** du temps, mon chien m'accueille, debout sur ses pattes **arrière**, prêt à me **lécher** le visage.

Le mot *majorité* indique le nombre d'éléments d'un ensemble qu'on peut compter. Or, on ne peut pas compter le temps.

Quand il est adjectif, *arrière* est invariable.

Licher est du registre familier.

À VOTRE SERVICE